

ÇA NE PEUT PLUS DURER !

Souffrance au travail à Prodigious

Depuis plusieurs semaines, des collègues nous font part de leur épuisement physique et moral. Manque de communication, surcharge de travail, rôles flous, absence de reconnaissance, désorganisation totale... Le constat est partout le même : les salarié-es s'épuisent à compenser ce que la direction ne prend pas en charge.

Certain-es finissent par craquer et se retrouvent en arrêt maladie, après avoir pourtant alerté leur hiérarchie, la RH ou leurs responsables sans réponse, sans écoute, sans solution.

Quand la désorganisation devient la norme

Les réorganisations menées sans concertation plongent les équipes dans un flou permanent : responsabilités qui s'accumulent sans reconnaissance, discours officiels en décalage avec la réalité, communication absente et pression constante pour tout assumer. Cette situation génère une véritable souffrance au travail, issue non pas d'une fragilité individuelle, mais d'un dysfonctionnement collectif entretenu par la direction.

Et la CSSCT, que fait-elle ?

La Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) a pour mission de prévenir ces risques, d'aller au contact des salarié-es, de recueillir leurs témoignages et de faire remonter les signaux d'alerte.

Attendre que la direction daigne transmettre des informations, c'est renoncer à ce rôle essentiel. La souffrance au travail ne se détecte pas depuis un bureau, elle s'entend sur le terrain, auprès de celles et ceux qui la vivent chaque jour.

Assez de porter seuls la désorganisation

Les salarié-es ne doivent plus subir le désordre

imposé par la direction ni la confusion qui l'accompagne. Travailler ne devrait jamais rimer avec détresse : le travail doit redevenir un espace de sens, de respect et de reconnaissance. Si tu vis une situation similaire ou ressens une fatigue anormale, contacte la section Info'Com-CGT Prodigious : nous t'écouterons, t'accompagnerons et ferons en sorte que ta voix compte.

Info'Com-CGT demande :

- Une prise en compte immédiate des situations d'épuisement signalées.
- Une évaluation sérieuse des risques psychosociaux liée à la réorganisation.
- La clarification des rôles et des périmètres de chacune.
- Une CSSCT active, proche des salarié-es, qui enquête réellement sur leurs conditions de travail.

SYNDIQUE-TOI

JEME
SYNDIQUE
.ORG

